

**Relevé de décision obtenu par la grève des postiers-ères de la PIC :**

## ***Grève suspendue à la tenue de nouvelles négociations !***

**Avant la grève des postiers-ères de la PIC Marseille Provence Alpes, le Directeur refusait toutes nouvelles négociations ■ Il disait : « ayez confiance, signez l'accord et on verra plus tard...» ■ Suite à la détermination des postiers-ères de la PIC MPA et à la grève majoritaire des différentes brigades (nuit, matin, après-midi et week-end), La Poste est contrainte de revoir sa copie et d'engager de nouvelles négociations (à hauteur de deux négociations par semaine) sur tous les régimes de travail, les rythmes de la journée de travail (pauses), ainsi que sur le volet financier...**

### ***Une lutte exemplaire et majoritaire des postiers-ères de la PIC MPA :***

Lorsque l'on refuse de tenir de véritables négociations pendant des mois, que l'on provoque gratuitement son personnel au quotidien et que l'on souhaite imposer un projet de réorganisation (*en cachant le nom*), il ne faut pas s'étonner de récolter la colère de son personnel et une grève extraordinaire sur la Plateforme Industrielle Courrier Marseille Provence Alpes sur plusieurs jours.

La détermination des postiers-ères, l'unité des organisations syndicales SUD, CGT, CFDT, UNSA/CFTC, les piquets de grève, Assemblées Générales et interventions à l'Inspection du Travail ont contraint la Direction de la PIC MPA à engager de nouvelles négociations sur le projet de réorganisation, intégrant tous les régimes de travail, l'organisation et les rythmes de travail, ainsi que le volet financier.

Un relevé de décision signé par le Directeur de la PIC MPA a permis de formaliser ces engagements de négociations, à hauteur de deux réunions par semaine, dans le but de rechercher un équilibre global sur les nouveaux régimes de travail, qui sont unanimement refusés aujourd'hui.

### ***Des cadres « briseurs de grève » qui font les « jaunes » :***

Pour tenter de rendre inefficace la grève des postiers-ères de la PIC Marseille Provence Alpes et saper la détermination des agents, la Direction Service Courrier Colis 13 (DSCC13) a imposé à ses cadres de venir remplacer les grévistes sur la PIC et d'intervenir jours et nuits, en plus de leur travail quotidien...

Un comportement totalement « *dégueulasse* » et irrespectueux de la lutte sociale menée par les postiers-ères de la PIC MPA, qui augmente un peu plus le fossé (*ou la fosse septique*) qui sépare les agents de l'exécution des cadres de l'entreprise.

### ***Une nouvelle négociation pour de nouveaux régimes de travail plus respectueux de la dimension humaine :***

Il s'agit désormais d'intégrer les revendications légitimes des agents de toutes les brigades :

- ➔ Dans les futurs régimes de travail.
- ➔ Dans l'organisation de travail et les pauses.
- ➔ Dans la valorisation financière des efforts accomplis par les agents.

**Le personnel a suspendu la grève à la tenue de ces nouvelles négociations sur tous les régimes de travail, l'organisation et le rythme de travail, ainsi que le volet financier et reste très attentif et déterminé à faire entendre leurs revendications !!!**



**Solidaires Unitaires Démocratiques**

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

**des Activités Postales et de Télécommunications**

Marseille, le 05 octobre 2015